



## Lettre d'information

de Leforest Environnement



N° 71 - Janvier 2018



NE JETEZ PLUS! APPRENEZ À RÉPARER VOS OBJETS DU OUOTIDIEN

#### Qu'est-ce qu'un REPAIR'CAFE?

C'est un concept né en 2010 aux Pays-Bas. C'est un lieu (littéralement « Cafés de la réparation ») permettant de **réparer ensemble les objets** au lieu de les jeter.

Réparer ses objets plutôt que de les jeter : c'est l'idée lumineuse du Repair' Café!

Aujourd'hui, beaucoup de gens perdent totalement la culture et la notion de la réparation. D'où l'objectif des *Repair'Cafés*: « Ne devrait-on pas donner une deuxième vie aux matériels en panne, déchirés, troués et qui filent tout droit à la poubelle! »

Nous voudrions mettre en place ce genre de dispositif sous forme d'un café dans une salle communale, regroupant deux groupes de personnes. C'est pourquoi :

#### **NOUS RECHERCHONS**

Des réparateurs bénévoles et des bénévoles pour l'organisation interne. MANIFESTEZ VOUS!!!

C'est simple, les rencontres qui y sont organisées sont ouvertes à tous et l'entrée est libre. Pour le matériel et les outils ? Pas de souci à se faire, il est disponible sur place!



Comment ça marche?: On se présente à l'accueil et on nous transmet une fiche de suivi

(coordonnées, tranche d'âge, la catégorie de l'objet à réparer, le motif de la panne s'il on le connaît, si l'objet a été réparé et par qui), on nous conduit avec notre objet en mauvais état et on se met à l'ouvrage avec des gens qui connaissent le métier.



OBJETS ELECTRIQUES



Double avantage: on repart avec l'objet cher à notre cœur réparé et en plus, on apprend. Mieux encore, si vous n'avez rien en cours à réparer, vous pouvez venir pour regarder et apprendre, mais aussi pour aider les autres. D'autant que si l'on n'a rien à faire, on ne s'ennuie jamais puisque sur les tables de lecture, on trouve des ouvrages sur la réparation et le bricolage pour donner des idées. Un vrai lieu collaboratif et ludique, mais aussi une vraie opportunité de redécouvrir nos objets!

Ici à Cuincy, on dénombrait 3 réparateurs spécialisés en électricité, 3 en couture, 1 en en cycle, en vannerie, en électronique (ordinateur, tablette), et en horlogerie.

Ce jour là c'est **129,854 kg** qui ont été sauvés de la déchetterie notamment 4 centrales vapeur, une télévision, un taille-haies, un home cinéma, 2 téléphones, une tablette, des vêtements...





En attendant Leforest, voici les futures dates à Cuincy :



## Assemblée Générale du 26 novembre 2017

La traditionnelle Assemblée Générale de Leforest Environnement a eu lieu le dimanche 26 novembre 2017.

Parmi les nombreux participants, notons les présences de Madame Sabine Van Heghe, Sénatrice du Pas-de-Calais, de Monsieur Christian Musial, Maire de Leforest, de plusieurs de ses adjoints, et des représentants du monde associatif. Après un bref rappel en 2017 des activités habituelles de l'Association, le Président s'est attaché à un problème du présent, la crise climatique aggravée par un développement exponentiel des émissions de gaz carbonique malgré les engagements de la COP 21.

Constat effarant qui implique une refonte



totale de notre modèle de civilisation, si nous voulons laisser une Terre habitable à nos descendants.

Puis, sujet majeur qui mobilise une grande partie des activités des Associations depuis 2011, la lutte contre le triplement de la puissance de la ligne THT Avelin-Gavrelle, qui nous est imposée avec des pylônes de 70m de hauteur, le triplement du nombre de conducteurs, ce qui défigurera les paysages campagnards de la Pévèle et les sites protégés du bassin minier ayant échappé aux dégâts de l'ère industrielle.

Les commentaires de J-M Thibaut, Président de RPEL59 de Tourmignies, très impliqué dans la lutte contre ce projet se sont concentrés sur l'actualité du projet, faisant état des interrogations au sein-même de RTE, notamment par la projection d'une interview de Monsieur François Brottes, Président de RTE doutant de la nécessité des « autoroutes de l'électricité » dans le cadre de la transition énergétique.

Dans le même registre, J-M Thibaut dénonce la totale aberration de ce projet surdimensionné, dont la révision s'impose dans un contexte de baisse des consommations, de sobriété énergétique, ce qui nécessiterait l'annulation de la DUP, l'étude d'un nouveau projet plus rationnel, en attendant, l'intervention d'un moratoire favorable à une réflexion plus approfondie.

J-M Thibaut annonce une prochaine entrevue avec M. Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat auprès de M. Nicolas Hulot, rassemblant les maires des communes opposées, plusieurs parlementaires de la Région et les représentants des associations.

Le but de cette rencontre est de faire obstacle à la propagande effrénée de RTE sur le plan local, acharnée à défendre ce projet insensé. Acharnement qui ne peut s'expliquer que par les soucis de RTE de conserver ses prérogatives commerciales actuelles.

Mme Sabine Van Heghe, Sénatrice, s'est montrée très impliquée dans ce projet qui porte atteinte à l'intégrité des paysages, nuit à la santé des riverains de la ligne (risques cancérigènes, leucémies infantiles), s'attachant particulièrement à la défense des habitants de la Région Minière et de ses sites préservés.

Partageant les préoccupations exprimées précédemment, Pierre Rose commente l'obligation infligée à tous les usagers d'EDF, d'avoir à remplacer par un compteur « intelligent » LINKY les compteurs actuels qui peuvent durer 60 ans au lieu des 15 pour le LINKY. Immense gaspillage financier, d'énergie et de matières premières pour des compteurs sujets à des dysfonctionnements, aux risques d'incendie, propices au partage des données, aux émissions de radiofréquences potentiellement cancérigènes.

C'est une incursion dans la vie privée des citoyens, un risque de diffusion des données à des fins commerciales et à terme, l'évolution vers un système robotisé, remplaçant l'homme par l'ordinateur.

Beaucoup de citoyens s'opposent à ce changement, ce qui fait l'objet des questions de l'Assistance, EDF (alias ENEDIS) n'hésitant pas à user de méthodes coercitives, allant jusqu'au chantage pour imposer sa

volonté.

Christian Musial, Maire, revient sur la nécessité des associations pour alerter, dénoncer et s'opposer à tous les abus relevés précédemment. Il cite l'exemple de Leforest Environnement à l'origine de la normalisation de la gestion du CET de Leforest, victime par le passé de beaucoup d'usages illégaux en 1992.

Depuis cette normalisation, Leforest Environnement poursuit ses activités partagées et encouragées par la commune.

Maurice Piérard remercie le Maire, la Municipalité, les services techniques et administratifs pour les services rendus à l'association et apprécie particulièrement la création d'un « Service Environnement » au sein de l'équipe municipale, correspondant privilégié de l'Association. Le bilan financier n'a pas donné lieu à remarques particulières, le Président faisant état de disponibilités financières issues de la revente de radios médicales, dont le montant est traditionnellement reversé à des associations méritantes.

Ainsi, cette année, Les Restos du Cœur bénéficieront d'une subvention de 500 € de même que l'IEM les Cyclades pour l'aménagement d'un parcours pédagogique à l'usage des ses enfants et adultes pris en charge, ainsi que des écoles.

La séance s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié dans une ambiance conviviale, nos bénévoles méritant la reconnaissance de tous pour le travail accompli.

MP

# Notre-Dame des Landes... Révélateur d'une crise de société



Devant la stagnation de ce projet de Notre Dame des Landes, datant des années 1960, le Gouvernement a demandé à trois experts indépendants de remettre à plat toutes les données ayant abouti à ce projet. Leur rapport a été rendu au Ministère le 13 décembre dernier.

Depuis lors, l'actualité politique a été alimentée par les commentaires émanant de tous horizons politiques, déchaînant les passions entre partisans et opposants. Les experts ont eu l'audace de comparer les avantages et les inconvénients de la solution alternative à ce nouvel aéroport, soit la modernisation de l'actuel aéroport de Nantes atlantique situé au sud de Nantes, et considéré à l'époque comme définitivement périmé.

Or le rapport donne un léger avantage à la modernisation de Nantes Atlantique, réalisable compte tenu des possibilités d'extension, et plus satisfaisante tant sur le plan financier que de la conformité aux objectifs de la COP21, notamment concernant le bilan carbone, la conservation d'espaces agricoles et d'une zone humide favorable à la biodiversité.

Cette interprétation a déclenché la colère de toute une classe politique rivée à ses vérités, seule détentrice d'une légalité acquise une fois pour toutes par le suffrage universel. Celle-ci s'appuie sur une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) datant du 10/02/2008 et sur le référendum de 2016 ayant donné une majorité de 55% aux partisans du projet.

Or ce pseudo référendum réduit uniquement au Département de Loire-Atlantique censé être le plus favorable au projet, n'est en fait qu'une consultation, purement formaliste, sans valeur juridique, dont la performance de 55 % est à relativiser si l'on considère les 49% d'abstention.

La ZAD (Zone à Défendre) est considérée comme une zone de « nondroit », se situant en dehors du territoire de la République, en définitive comme un abcès qu'il faut éliminer par la force

Les gouvernements successifs s'y sont cassés les dents et la ZAD existe toujours. Ses habitants (les Zadistes) sont des agriculteurs ayant refusé de céder leurs terres et des personnes qui, révoltées par la violence des pouvoirs publics sont venues rejoindre leurs congénères persécutés. Ils s'apparentent aux « Indignés » chers à Stephane Hessel.

En période de crise ou de manifestations de masse, viennent s'y ajouter des sympathisants venus de toute la France et aussi des groupes d'extrémistes de tous bords qui hélas deviennent des casseurs desservant plutôt qu'ils ne la servent la cause des Zadistes.

Ces excès donnent à ces notables indéracinables des arguments pour acquérir à leur cause, une population totalement crédule et réceptive à leurs intrigues.

Ils paraissent oublier que nous sommes dans un monde en pleine mutation, que l'avenir ne dépend plus d'eux seuls, et



que leur légitimité leur est maintenant contestée par des courants de pensée qui leur échappent.

Tôt ou tard, totalement dépassées, ces vieilles gloires » seront balayées par de nouvelles vagues. Ils en sont restés au mythe de la croissance infinie et de l'investissement souverain afin d'aller dans le sens de la modernité et d'apporter à leurs administrés toujours plus de nouveautés, censées améliorer leur niveau de vie, et qui finiront par encombrer l'espace naturel déjà surchargé par l'emprise humaine.

Ils oublient que l'homme n'est pas le seul bénéficiaire des bienfaits de la Terre et que sa survie dépend du respect de la biodiversité.

Biodiversité déjà bien dégradée mais pourquoi ne pas en rajouter, un aérodrome ultramoderne en pleine nature à l'usage des privilégiés de la croissance, les classes supérieures et leurs dévoués serviteurs appâtés par le ruissellement de la richesse à partir des hautes sphères de la finance. Vision surréaliste de ces notables rétrogrades démentie par l'état de la société.

Jamais la société n'a enregistré un tel abîme entre les plus riches et le monde des exclus, chômeurs, emplois précaires, sans abris réduits à la mendicité. Ils ignorent le mot « Solidarité » éblouis par le faste de leurs réalisations et leurs moments de gloire à l'instant de couper le ruban.

Ce qui ne signifie pas la stagnation de la Société, mais il existe d'autres moyens d'orienter la croissance vers les seules voies d'avenir susceptibles d'éviter les cataclysmes climatiques : l'industrie des énergies renouvelables, une agriculture respectueuse des cycles naturels, se dégageant de l'aliénation à l'agrochimie, ouverte vers le bio, toutes solutions créatrices de beaucoup d'emplois nouveaux.

Quel sera le choix entre ces deux visions de l'avenir ?

M. Macron semble vouloir prendre le leadership de la lutte contre le réchauffement climatique.

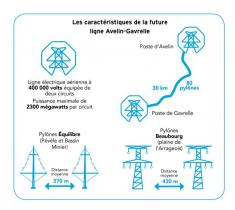
Réelle volonté politique ou opportunité diplomatique ?

Saura-t'il aller jusqu'au bout de sa démarche ou cédera-t'il aux pressions d'une classe sclérosée victime de son aveuglement?

La décision concernant Notre Dame des Landes sera le test probatoire répondant à cette question.

M.P

### Ligne THT Avelin-Gavrelle, où en sommes-nous?



Au cours de l'Assemblée Générale du 26 novembre dernier (voir page 2), JM THI-BAUT, Président de RPEL 59 annonçait une prochaine réunion le 13 décembre avec Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat auprès de Nicolas Hulot afin de présenter au Ministère les arguments de la délégation des opposants au projet RTE (délégation comprenant les Maires et Parlementaires intéressés ainsi que les Associations de la Pévèle et du Bassin Minier).

Cette réunion a eu lieu, mais M.LECORNU, retenu par le dossier Notre Dame des Landes n'a pu que leur consacrer un quart d'heure et a délégué son chef de cabinet M. GUESPEREAU pour les entendre.

Mais les représentants de RTE les avaient devancés pour défendre leur projet. L'argumentation de RTE est bien connue et notre délégation a pu dénoncer l'aberration de ce projet comportant le surdimensionnement de la puissance envisagée, véritable cicatrice dans le Pou-



mon Vert de la Pévèle et des sites proté-

gés du Bassin Minier, et en appuyant notamment sur les conséquences sanitaires.

L'annulation de la DUP ne serait pas envisageable juridiquement.

Le débat devrait permettre d'éclairer le Ministère quant à l'avis qu'il doit rendre prochainement au Conseil d'Etat, auquel reviendra finalement la décision.



#### Ecologie et solidarité



Leforest Environnement se consacre depuis des années à la collecte des radios médicales périmées, qui au lieu d'aller à la poubelle, intéressent certaines sociétés industrielles qui commercialisent les sels d'argent contenus dans ces produits.

Ainsi la revente de ces radios à ces sociétés industrielles. permet la récolte de fonds qui, par tradition, sont remis annuellement à des organismes ou associations méritantes.

Les radiographies sont des déchets polluants et dangereux en raison des sels d'argent qu'elles contiennent. Les installations de traitement des ordures ménagères ne sont pas adaptées à ce type de déchet, il est donc nécessaire de les traiter spécifiquement

L'année 2017 nous a permis la remise d'un chèque de 500 € à l'I.E.M Les Cyclades (Institut d'Education Motrice) et également un chèque de 500 € sera remis aux Restos du Cœur.

Ces opérations ne sont possibles que grâce au travail et au dévouement de nos bénévoles qui collectent ces radios dans les pharmacies, les déchetteries, le SYMEVAD.

Il faut ensuite les extraire de leurs enveloppes, les trier, les ranger jusqu'à l'obtention d'une tonne reprise par les sociétés

Un GRAND MERCI à nos bénévoles sans lesquels, ces opérations de solidarité ne seraient pas possibles.

Citons parmi nos transporteurs Achille, Joël, Michel, nos trieuses Henriette, Lilly, Sylvia, Maryse et de bien d'autres occasionnellement.

